

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
500-11-059299-202

PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE
Pratique

COUR SUPÉRIEURE
Chambre commerciale

Salle
prévue
16.04

1^{er} mars 2021

L'HONORABLE Peter Kalichman, J.C.S.

JK0261

Procureur(s)

9105-3975 Québec Inc.	Débitrice	Me Serge Petit
-----------------------	-----------	----------------

Procureur(s)

Raymond Chabot Inc.	Syndic	Me Raymond Gagnon Me Nicholas Roche Me Philippe Daneau Me Sergio Famularo
---------------------	--------	--

Nature de la cause :

Montant : N/A

Cote (s)	Requête (s)
----------	-------------

Greffier (ière) : Alexandre Aurelien , g.a.c.s.	Interprète N/A	Sténographe N/A
---	-------------------	--------------------

ENREGISTREMENT NUMÉRIQUE

Audition AM :	Début :	Fin :	Audition PM :	Début :	Fin :
	09h15	09h22		15h35	15h55
Affaires référées au maître des rôles <input type="checkbox"/> Pour encombrement <input type="checkbox"/> Suite à une demande des parties <input type="checkbox"/> Suite à une ordonnance du juge <input type="checkbox"/> Cause en progrès			Résultat de l'audition : <input type="checkbox"/> Affaire réglée hors cour <input type="checkbox"/> Affaire en délibéré <input type="checkbox"/> Affaire en délibéré après notes <input type="checkbox"/> Affaire rayée <input type="checkbox"/> Jugement rendu le <input checked="" type="checkbox"/> Autre :		

09 :15 : OUVERTURE DE L'AUDIENCE

Identification de la cause

09 :18 : Échanges entre Me Tribunal et Me Roche

09 :20 : Commentaires du Tribunal

09 :22 : **Suspension de l'audience**

15 :35 : **Reprise de l'audience**

15 :36 : Échanges entre le Tribunal et les procureurs

15 :40 : **Suspension de l'audience**

15 :53 : **Reprise de l'audience**

15 :54 :

Décision du tribunal

CONSIDÉRANT la Requête de la débitrice en prorogation du délai pour le dépôt d'une proposition et pour autorisation de vendre des actifs hors du cours ordinaire de ses affaires

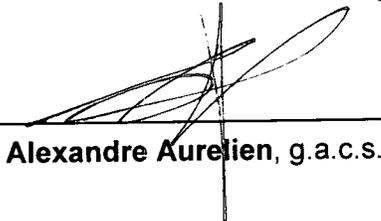
CONSIDÉRANT les représentations des procureurs respectifs de la débitrice et du Syndic;

CONSIDÉRANT l'absence d'opposition;

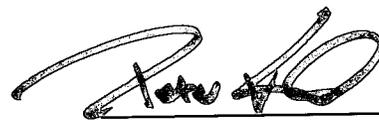
LE TRIBUNAL:

ACCEUILLIE la Requête selon jugement signé ce jour.

15 :55 : Fin de l'audience



Alexandre Aurelien, g.a.c.s.



L'honorable Peter Kalichman, J.C.S.